

AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

AVIS PUBLIC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière que :

Le programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2022, 2023 et 2024 sera adopté lors de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération qui aura lieu, **le mardi 14 décembre 2021 à 15 h 30**, au lieu ordinaire de la tenue des séances du conseil (25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge).

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 6^e JOUR DE DÉCEMBRE 2021



Katia Morin
Greffière